

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 10/12/2024 - 44030 - 2014 B 04163 - 808 271 837 - 2S PRESTIGE

Désignation de l'entreprise		SARL 2S PRESTIGE		1 Chemin de la Beauté		Néant ☐			
Adresse de l'entreprise		31150 LESPINASSE							
SIRET		8 0 8 2 7 1 8 3 7 0 0 0 1 1				Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
						Durée de l'exercice précédent *		12	
						Exercice N clos le		31122023	
						Exercice N-1 clos le		31122022	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012					
		014		016					
	Immobilisations corporelles*	028	27 633	030	23 943	3 690	3 810		
	Immobilisations financières* (1)	040	2 390	042		2 390	2 390		
	Total I (5)	044	30 023	048	23 943	6 080	6 200		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 589	052		9 589	11 082	
		Marchandises *	060		062				
	AVANCES ET ACOMPTES	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
		Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	256 889	070	10 137	246 752	219 922	
			072	6 907	074		6 907	5 372	
		Valeurs mobilières de placement	080		082				
		Disponibilités	084	117 441	086		117 441	29 633	
		Charges constatées d'avance *	092	2 536	094		2 536	2 004	
		Total II	096	393 362	098	10 137	383 225	268 014	
		Total général (I + II)	110	423 385	112	34 079	389 306	274 213	
PASSIF					Exercice N NET		1	Exercice N-1 NET	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		6 000	6 000				
	Ecart de réévaluation	124							
	Réserve légale	126		600	600				
	Réserves réglementées*	130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants)	131							
	Report à nouveau	134		128 066	117 062				
	Résultat de l'exercice	136		66 484	11 004				
	Subventions d'investissement	137							
	Provisions réglementées	140							
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	142		201 150	134 666				
	Emprunts et dettes assimilées	156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		1 049	1 049				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		76 138	68 981				
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA	169		66 355	40 951				
	Comptes courants d'associés	173		3 163	4 950				
	Autres dettes	175		41 451	23 617				
	Produits constatés d'avance	174							
	Total III	176		188 156	139 547				
	Total général (I + II + III)	180		389 306	274 213				
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 390	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 109			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **389 306 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 010 692 euros** et un total **charges** de **944 208 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **66 484 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 015					7 015
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport	15 057		2 109			17 165
	Matériel de bureau, mobilier	3 453					3 453
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 524		2 109			27 633
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 390					2 390
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 390					2 390
TOTAL		27 914		2 109			30 023

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 753	937		6 690
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	13 231	1 164		14 395
	Matériel de bureau, mobilier	2 731	127		2 858
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 715	2 228		23 943
TOTAL		21 715	2 228		23 943

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	7 756	2 381		10 137
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 756	2 381		10 137
TOTAL GENERAL		7 756	2 381		10 137

Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	2 381		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 390	2 390	
	Clients douteux ou litigieux	13 393	13 393	
	Autres créances clients	243 496	243 496	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	696	696	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 252	1 252	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	4 959	4 959	
	Charges constatées d'avances	2 536	2 536	
TOTAL DES CREANCES		268 722	268 722	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	76 138	76 138		
	Personnel et comptes rattachés	165	165		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 180	15 180		
	Impôts sur les bénéfices	16 592	16 592		
	Taxes sur la valeur ajoutée	33 301	33 301		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 117	1 117		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	3 163	3 163		
	Autres dettes	41 451	41 451		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		187 107	187 107		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 163			

Frais de recherche

31/12/2023	Montant	Recherche fondamentale	Recherche appliquée	Développement
Dép. R & D sans contrepartie spécifique - N'entrant pas dans le cadre commande client - En fonction de clients potentiels Dép. R & D avec contrepartie spécifique - Clients français Etat collectivités publiques - Autres clients - Clients étrangers				
TOTAL				
Autres dépenses de R & D - Cotisations parafiscales - Subventions versées - Acquisition résultats recherche				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
Dont inscrit au compte 203 du bilan				

Fonds Commercial

31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	
TOTAL	

Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	12,0000	6 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	12,0000	6 000,00

Produits à recevoir

	31/12/2023
Total des Produits à recevoir	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		19 474
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>Fournisseurs Factures non parv</i> <i>Fournisseurs</i>		18 319
	16 279	
	2 040	
Dettes fiscales et sociales <i>Autres charges à payer</i> <i>Taxe Apprentissage</i> <i>Cvae à payer</i>		1 155
	165	
	923	
	67	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		2 536	2 536
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			2 536

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Filiales et participations



31/12/2023		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
					Brute	Nette
A. Renseignements détaillés 1. Filiales (Plus de 50 %) 2. Participations (10 à 50 %) 1. Filiales (Plus de 50 %) 2. Participations (10 à 50 %)						
		Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
B. Renseignements globaux Capital Capitaux propres Quote part détenue en pourcentage Valeur comptable des titres détenus - Brute Valeur comptable des titres détenus - Nette Prêts et avances consentis Montant des cautions et avals Chiffre d'affaires Résultat du dernier exercice clos Dividendes encaissés		Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
		françaises	étrangères	françaises	étrangères	

NEANT

Produits et Charges exceptionnels

31/12/2023

Total des produits exceptionnels		99
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		99
<i>Prodt except opération gestion</i>	<i>14</i>	
<i>Produits sur exercice antérieur</i>	<i>85</i>	
Total des charges exceptionnelles		1 375
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		1 375
<i>Pénalité, amende fisc.pénalité</i>	<i>295</i>	
<i>Charges sur exercice antérieur</i>	<i>1 080</i>	
Résultat exceptionnel		(1 275)

2S PRESTIGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège social : 1 Chemin de la Beauté
31150 LESPINASSE

RCS TOULOUSE 808 271 837

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 juin à 9 heures trente,

L'associé unique de la société 2S PRESTIGE, société par actions simplifiée au capital de 3 000 €, dont le siège est à LESPINASSE (31150), 1 Chemin de la Beauté, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE sous le numéro 808 271 837, Monsieur Stéphane BEZAT, a pris les décisions suivantes.

Après avoir exposé que :

Monsieur Stéphane BEZAT, Président de la Société, et associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'associé unique a pris les décisions suivantes ci-après relatives aux points suivants :

- Approbation de ces comptes et quitus à la présidence de sa gestion,
- Affectation des résultats,
- Constatation des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce ;
- Délégation des pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve le bilan et les comptes de l'exercice ouvert le 1 janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 66 484 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39 – 4 du Code général des impôts au cours de l'exercice écoulé.



DEUXIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023, s'élevant à un montant de 66 484 €, l'associé unique décide d'affecter ce bénéfice :

- Au poste « Autres réserves » : 66 484 €

Total imputé : 66 484 €

L'associé unique rappelle qu'aucune somme n'a été distribuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique rappelle qu'une réduction de capital est intervenue par assemblée générale en date du 19/02/2024 par laquelle la société 2S PRESTIGE a racheté la totalité des actions appartenant à M. Serghei ABAIANITI et les annulées ;

L'associé unique décide d'affecter le report à nouveau qui était de 128 066 euros au 31/12/2023, au poste « Autres réserves », diminué de l'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des actions rachetées, comme mentionné dans l'assemblée générale en date du 19/02/2024.

QUATRIEME DECISION

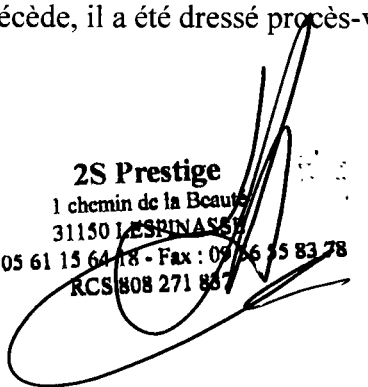
Les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, sont, conformément aux prescriptions de l'article R 223-26 de ce même code, mentionnées ci-dessous : Néant.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal, signé par l'associé unique.

2S Prestige
1 chemin de la Beauté
31150 L'ESPINASSE
Tél.: 05 61 15 64 18 - Fax : 05 65 83 78
RCS 808 271 887



2S PRESTIGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège social : 1 Chemin de la Beauté
31150 LESPINASSE

RCS TOULOUSE 808 271 837

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2024

PREMIERE DECISION

L'associé unique, approuve le bilan et les comptes de l'exercice ouvert le 1 janvier 2023 et clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 66 484 €.

L'associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne quitus au Président pour l'exécution de son mandat au cours dudit exercice.

En outre, l'associé unique constate, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39 – 4 du Code général des impôts au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Après avoir pris connaissance du bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2023, s'élevant à un montant de 66 484 €, l'associé unique décide d'affecter ce bénéfice :

- Au poste « Autres réserves » : 66 484 €

Total imputé : 66 484 €

L'associé unique rappelle qu'aucune somme n'a été distribuée au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

L'associé unique rappelle qu'une réduction de capital est intervenue par assemblée générale en date du 19/02/2024 par laquelle la société 2S PRESTIGE a racheté la totalité des actions appartenant à M. Serghei ABAIANITI et les annulées ;



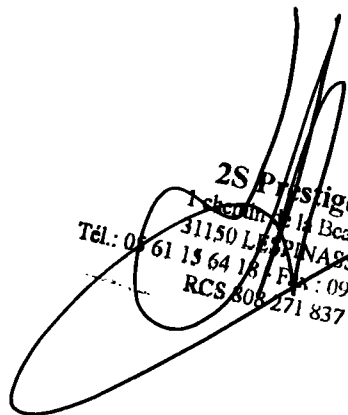
L'associé unique décide d'affecter le report à nouveau qui était de 128 066 euros au 31/12/2023, au poste « Autres réserves », diminué de l'excédent du prix global de rachat sur la valeur nominale des actions rachetées, comme mentionné dans l'assemblée générale en date du 19/02/2024.

QUATRIEME DECISION

Les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de Commerce, sont, conformément aux prescriptions de l'article R 223-26 de ce même code, mentionnées ci-dessous : Néant.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.


2S Prestige
1 chemin de la Beauté
31150 LE PRINASSE
Tél.: 05 61 15 64 18 Fax: 09 56 55 83 78
RCS 808 271 837